



Voiture a mon nom mais autre conducteur

Par **ttessaouira**, le **22/06/2015** à **21:36**

bonjour!!rn j'ai fait l'erreur immmmmmmmmense de prendre a mon nom (assurance et carte grise) la voiture de mon ex ami..nous sommes donc séparés, il ne veut pas me rendre "sa" voiture, et il ne veut meme pas remplir le certificat de cession pourtant....gratuite! que je lui demande...puis je me désolidariser de ce qu'il pourrait advenir de cette voiture , genre amende pour défaut de controle technique qui doit etre fait en septembre maximum? ou pire? a la gendarmerie par ex? ou autre? rn un grand merci d'avancern therese

Par **aguesseau**, le **23/06/2015** à **01:13**

bjr,rnc'est la facture d'achat qui détermine le propriétaire d'un véhicule.rnmais si la carte grise est à votre nom, c'est vous qui recevrez les éventuelles amendes.rnvous renverrez le document en indiquant que le conducteur est votre ex ami.rncdt

Par **ttessaouira**, le **23/06/2015** à **07:47**

ah, ça suffit? merci de cette réponse; la facture d'acaht est aussi a mon nom.....

Par **moisse**, le **23/06/2015** à **08:17**

Bonjour,rnAlors ne reste plus que le dépôt de plainte pour le vol du véhicule.rnJe ne vois pas

en quoi consiste le certificat de cession que vous espérez, sauf à lui céder la voiture.

Par **ttessaouira**, le **23/06/2015** à **08:47**

lui céder la voiture je veux bien!!juste pour ne plus en etre responsable!!!!